Aires de dépôt de sapins à l'Isle-Jourdain.

Aires de dépôt de sapins à l'Isle-Jourdain.

Une fois les fêtes de fin d'année achevées, la mairie de L'Isle-Jourdain mettra de nouveau en place onze points de collecte pour les apports volontaires d'arbres de Noël naturels. Le dépôt sera possible du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 15 janvier 2024.

Les sapins collectés par les Services Techniques seront valorisés en bois raméal fragmenté (BRF) pour pailler les massifs arbustifs de la ville.

Voici les emplacements où il sera possible de déposer son sapin :

Place de l'Hôtel de Ville (proche ancien WC Publics)

Place du Foirail (proche des colonnes enterrées)

Place Saint Bertrand (proche des colonnes enterrées)

Halle des sports / avenue du Courdé (proche des colonnes enterrées)

Boulevard des Poumadères (proche des colonnes enterrées)

Petit lac / avenue du Bataillon de L'Armagnac (proche des colonnes aériennes)

Route de Rozès / giratoire Gaouarrat (proche des colonnes aériennes)

Avenue de Verdun / accès parking gare

Impasse de la Gavarre

Boulevard de la Porterie/ Barcellone

Rue des Frênes (Baulac)